



Les sections départementales
FSU et SNES-FSU
de la Drôme et de l'Ardèche
organisent



un stage syndical

à destination de tou·te·s les collègues
de collège et de lycée (élu·e·s au CA ou non).

Dotation Globale comprendre et intervenir

le mardi 19 janvier de 9h à 17h

lieux et modalités à définir prochainement mais probablement en
Distanciel

Pour être de droit* la **demande d'autorisation d'absence** doit être déposée
au secrétariat de direction au plus tard un mois avant le stage soit
avant le vendredi 18 décembre.

Confirmez nous ensuite votre participation par mail, courrier ou message téléphonique.

SNES-FSU, section de l'Ardèche,
Maison des Syndicats, 25 Avenue de la gare, 07000 PRIVAS
tél: 07 66 72 87 83 – mail : snes.ardeche@grenoble.snes.edu

* Chaque fonctionnaire ou agent·e non-titulaire syndiqué·e ou non syndiqué·e, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, avec autorisation d'absence sans obligation de rattrapage.